

# **SENSIBILISATION AUX NOTIONS DE PAYSAGE**

**DOMAINE DE CERTES - AUDENGE  
11 JUIN 2013**

---

pour le Conseil Général de la Gironde  
Direction Environnement et Tourisme

***Friche & Cheap***

Delphine Willis  
Aurélien Ramos



# INTRODUCTION

## Objectif : construction d'une boîte à outils personnelle

Le paysage est une notion large qui traverse de nombreux domaines de connaissance. Il s'agit pour nous ici de montrer comment il peut devenir un outil complémentaire de lecture et d'appréciation du territoire. Le paysage doit être envisagé comme une notion subjective qu'il s'agit d'associer à un certain nombre d'éléments factuels. Cette matinée de sensibilisation a pour objectif de permettre une appropriation de la notion de paysage par chacun.

## Une définition du paysage

*Le paysage définit une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.*

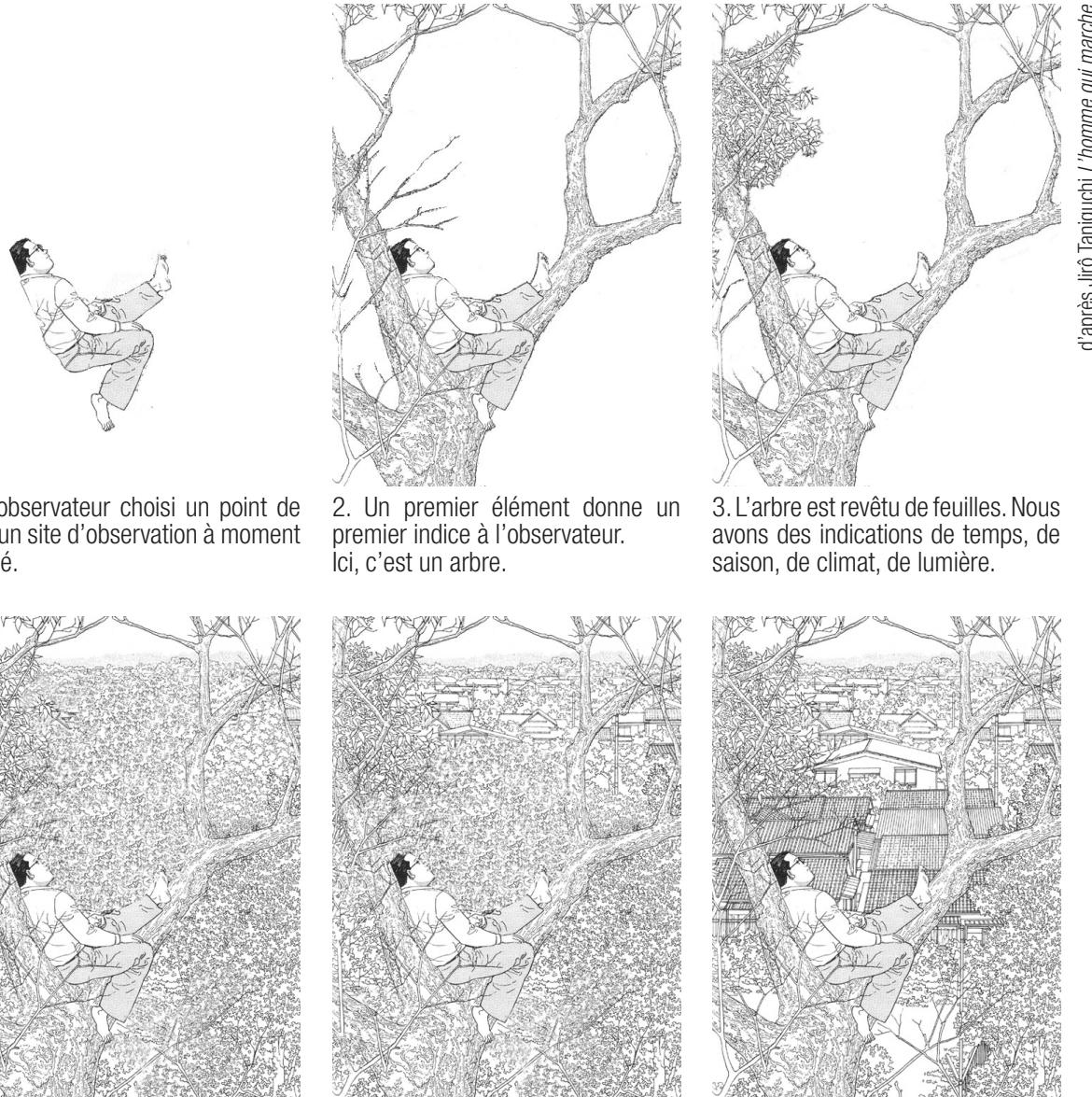
Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe, 2000

## Le paysage c'est une question de regard

Si la vision naturaliste tient une part importante dans l'identification du paysage, les données factuelles doivent être mises en perspective et absorbées dans une lecture plus singulière. Le paysage c'est avant tout une question de regard. En cela, il s'agit d'une entreprise tout à fait individuelle que de lire un paysage. Nourri des éléments d'analyse fondés sur les paramètres naturels, le regard individuel, avec ses habitudes, sa culture, son histoire, sa singularité fabrique le paysage. Il s'agit durant le parcours de mettre en place les conditions de l'émergence d'une lecture individuelle du paysage traversé.

## Le paysage c'est du mouvement

La lecture du paysage s'inscrit dans le temps présent, c'est le point de départ de toute analyse d'espace. Le paysage mute, se transforme, il est le support à des pratiques, des mobilités qui le composent totalement. Il est important de prendre en compte cette dimension essentielle : le paysage est relatif à un temps donné. Il s'agit ensuite d'inscrire une situation de paysage actuel dans une histoire et dans des perspectives futures.

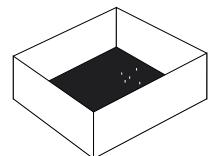


d'après Jirō Taniguchi *L'homme qui marche*

### les caractéristiques spatiales

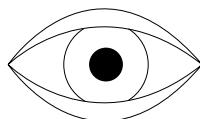


espace ouvert

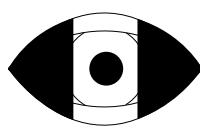


espace fermé

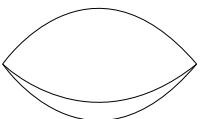
### les vues



vue libre



vue filtrée

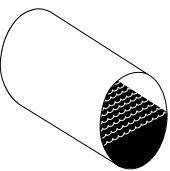


vue fermée

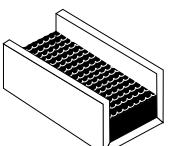
### les états de l'eau



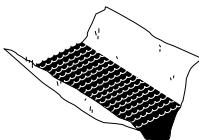
eau libre



eau masquée



eau canalisée

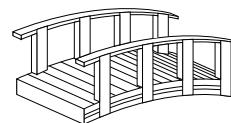


eau drainée

### les aménagements



aménagement agricole

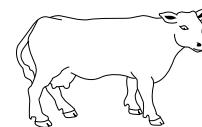


aménagement urbain

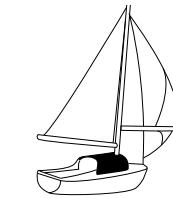


aménagement ornemental

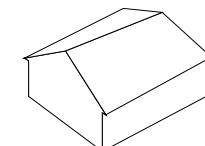
### les pratiques



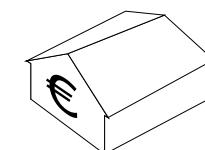
pratique agricole



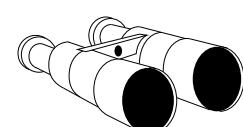
pratique liée à l'eau



pratique liée à l'habitat



pratique liée au commerce



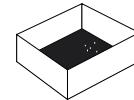
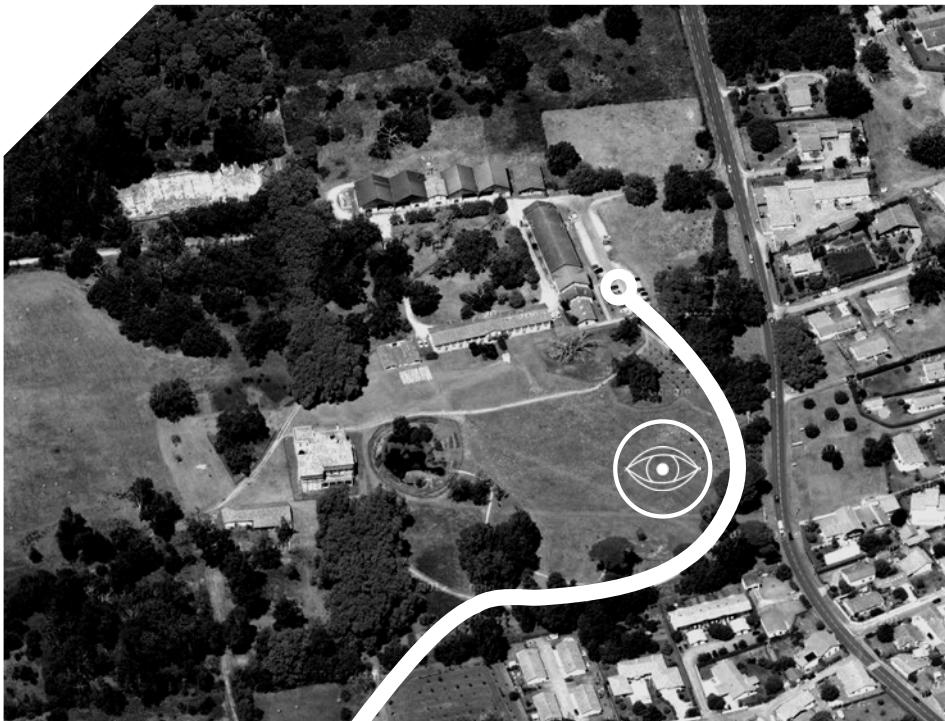
pratique liée au tourisme

### NB

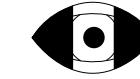
Cette liste d'éléments intervenant dans la composition de l'espace propose des clefs de lecture données à titre indicatif. Elle n'est en rien exhaustive et ne doit pas être limitative. Il s'agit ici d'une sélection d'outils que nous soumettons aux participants afin de faciliter et dépasser la lecture **factuelle**. Associées aux connaissances individuelles à l'expérience et à l'expertise personnelle, ces clefs de lecture doivent permettre l'élaboration d'un paysage subjectif propre à chacun.

# SEQUENCE #1

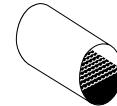
## PARC DU CHÂTEAU DE CERTES



espace aux limites marquées



vues structurées



eau masqué par la végétation



aménagement ornemental

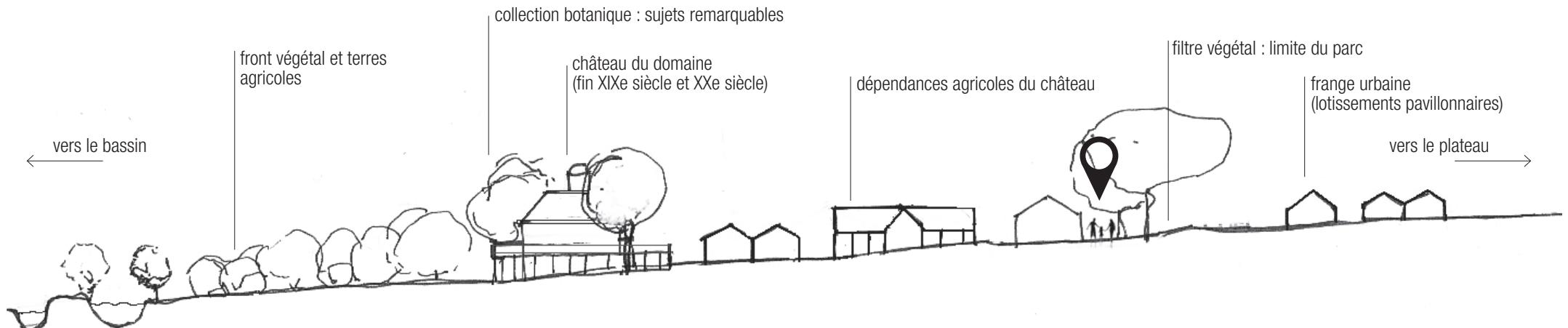


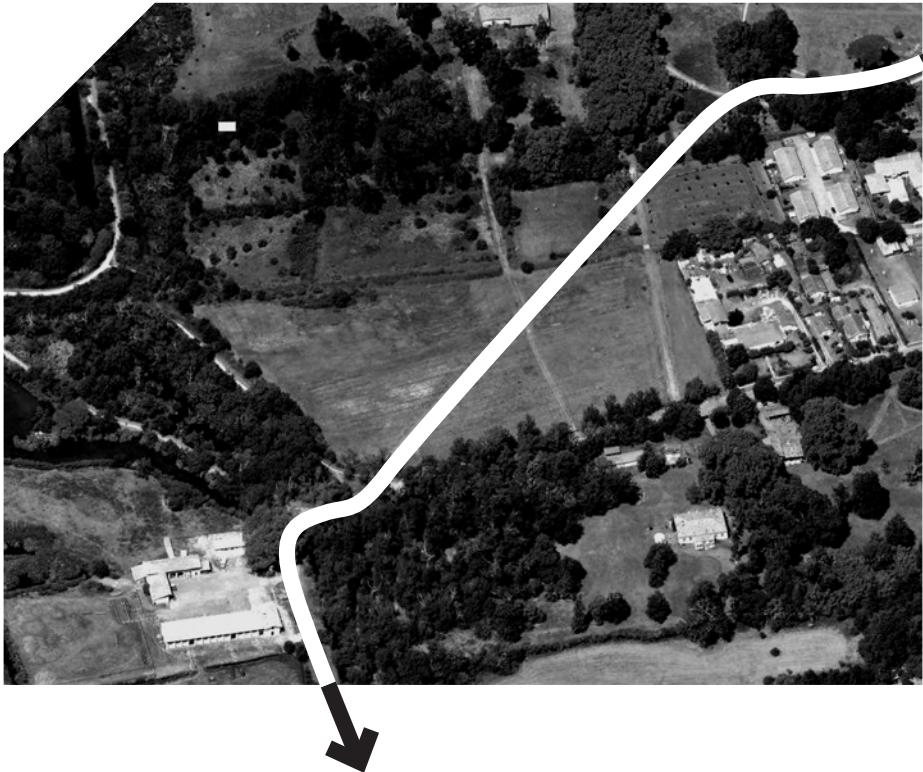
pratique liée au tourisme

UN DOMAIN AGRICOLE PATRIMONIAL PRÉSENTATIF DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE.

À L'ORIGINE EXPLOITATION ORGANISÉE SELON LES PRINCIPES DE LA PHYSIOCRAZIE SELON LAQUELLE LA NATURE, LA LIBERTÉ ET LA TERRE SONT LES FONDEMENTS DE L'ÉCONOMIE).

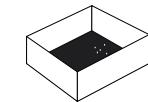
DEUX ÉPOQUES SUPERPOSÉES DANS LES VOCABULAIRES D'AMÉNAGEMENT DU PARC (XIX<sup>E</sup> ET ACTUEL).





# SEQUENCE #2

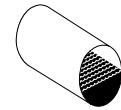
## PRAIRIE FAUCHÉE



espace aux limites marquées



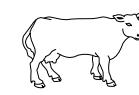
perspectives fermées



eau invisible ou affleurante



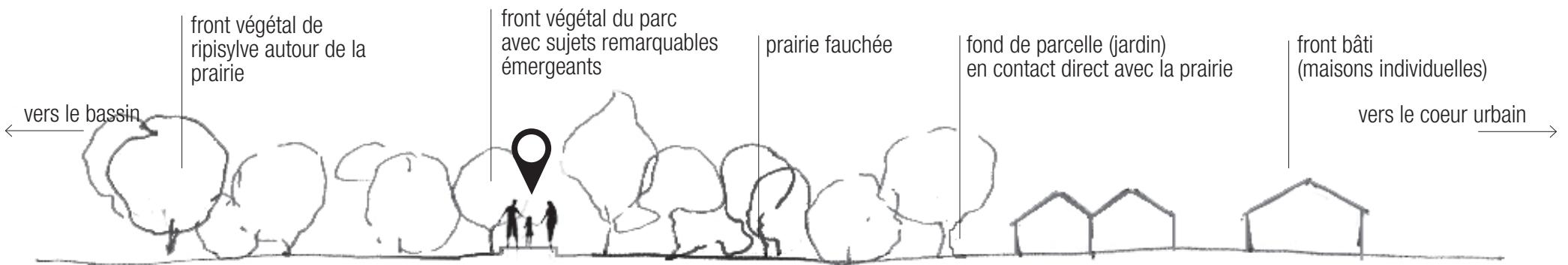
aménagement agricole



pratique agricole

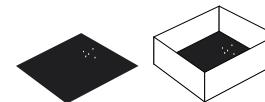
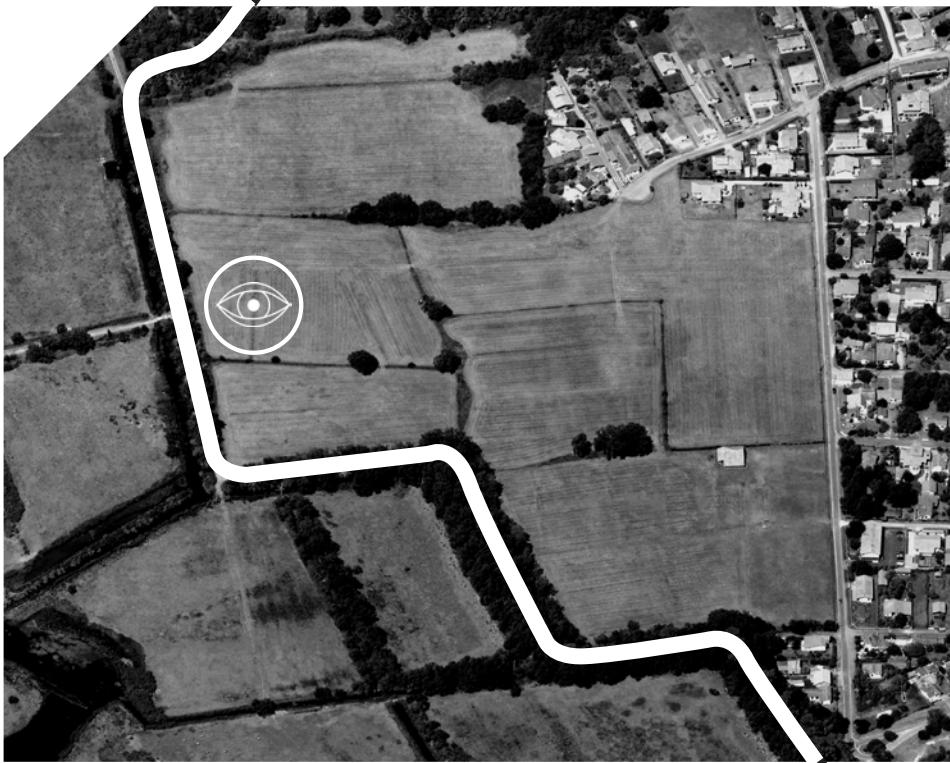
UN CHEMINEMENT ENTRE DEUX TYPES DE PRAIRIES : LES UNES SONT DESTINÉES AU PÂTURAGE, LES AUTRES À LA FAUCHE.

LES PRAIRIES HUMIDES : TERRES RECOUVERTES D'EAU PEU PROFONDE OU BIEN IMPRÉGNÉES DE FAÇON PERMANENTE OU TEMPORAIRE. ELLES ABRITENT À LA FOIS DES MILIEUX SALÉS, SAUMÂTRES DONT L'ÉQUILIBRE RESTE FRAGILE.

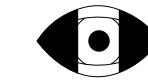


# SEQUENCE #3

## ENTRE TERRES AGRICOLES ET VILLE



espace alternativement  
ouvert ou fermé



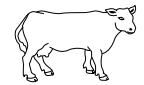
vue filtrée



eau dans fossé ou craste



aménagement agricole

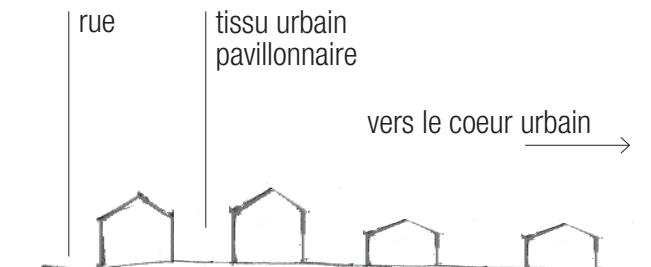


pratique agricole

LA RIPISYLYE EST PLANTÉE D'ESPÈCES DE FEUILLUS (AULNES, CHÈNES ET FRÊNES) QUI CONTRASTENT AVEC LA FORÊT SYLVICOLE ENVIRONNANTE. MOMENT DE TRANSITION ENTRE LE PLATEAU ET L'ESPACE LITTORAL.

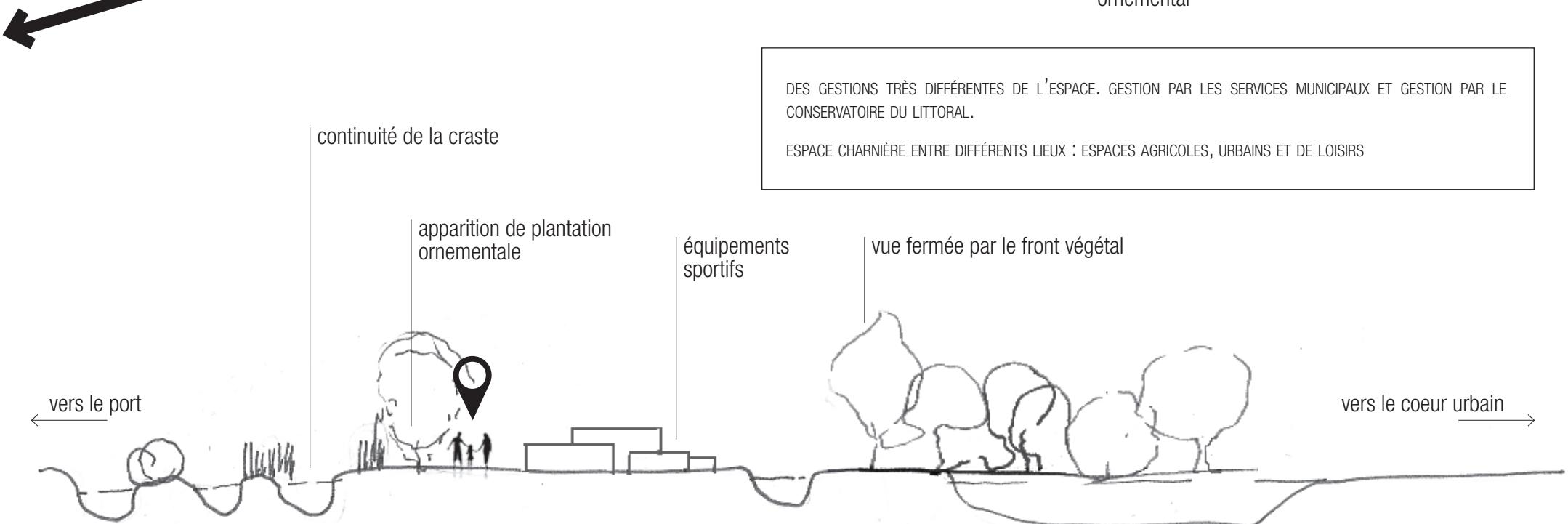
LA DIGUE EST UN VESTIGE DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE CRÉÉ INITIALEMENT POUR L'EXPLOITATION DES MARAIS SALANTS.

LA FRANGE BOISÉE DE FEUILLIS NOUS INDIQUE LA PRÉSENCE D'EAU DOUCE.



# SEQUENCE #4

## TRANSITION URBAINE

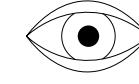


# SEQUENCE #5

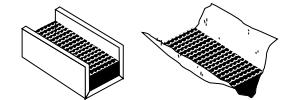
## LES PORTS D'AUDENGE



espace ouvert



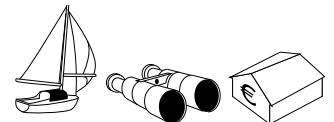
vue ouverte



eau canalisée et  
en craste



aménagement portuaire  
et ornemental



pratique portuaire,  
touristique et commerciale

contact immédiat à  
l'eau

aménagement  
ornemental du chemin

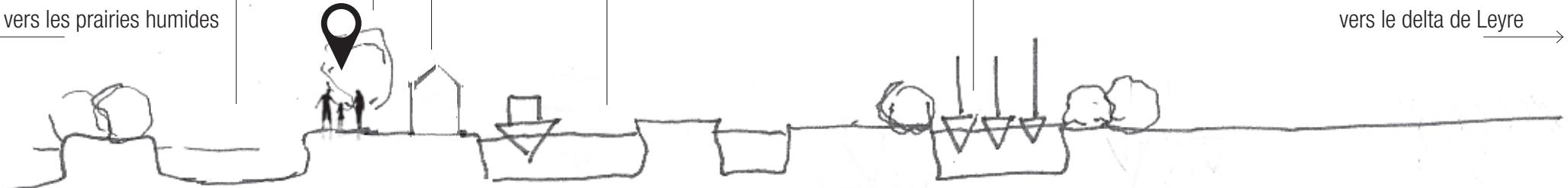
cabane ostréicole  
reconverties

port ostréicole

port de plaisance

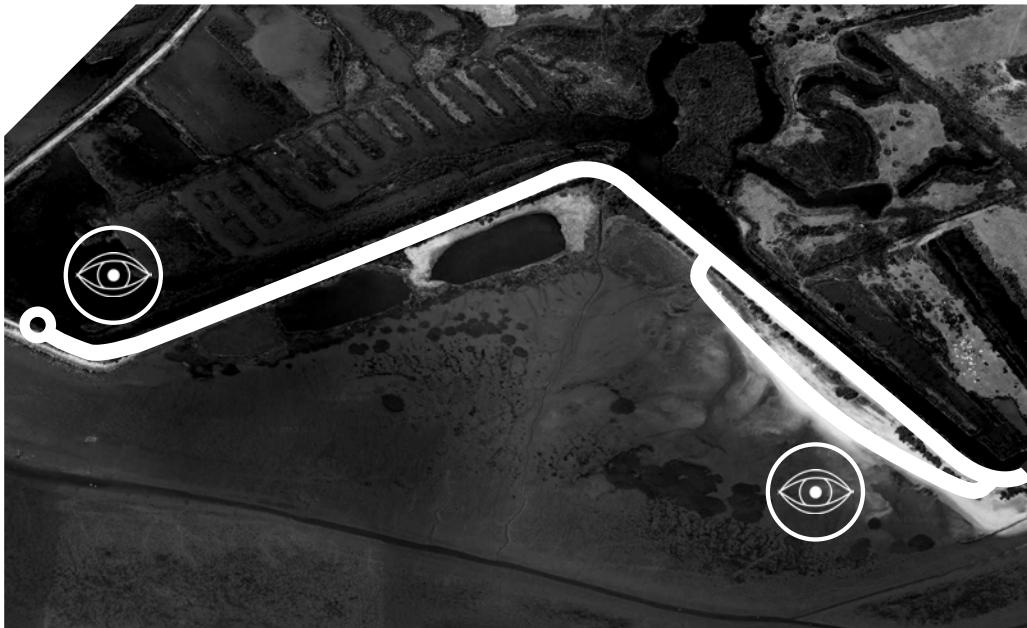
vers les prairies humides

vers le delta de Leyre



# SEQUENCE #6

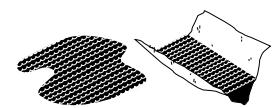
## SUR LE LITTORAL DU BASSIN



espace largement ouvert



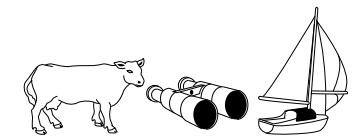
vue panoramique



eau libre et en craste



aménagement agricole et ornemental



pratique agricole, touristique, de pêche et de chasse

contact immédiat à l'eau

chemin sur digue limite entre deux territoires de l'eau

ligne de bassin

terres enfrichées

vers le bassin



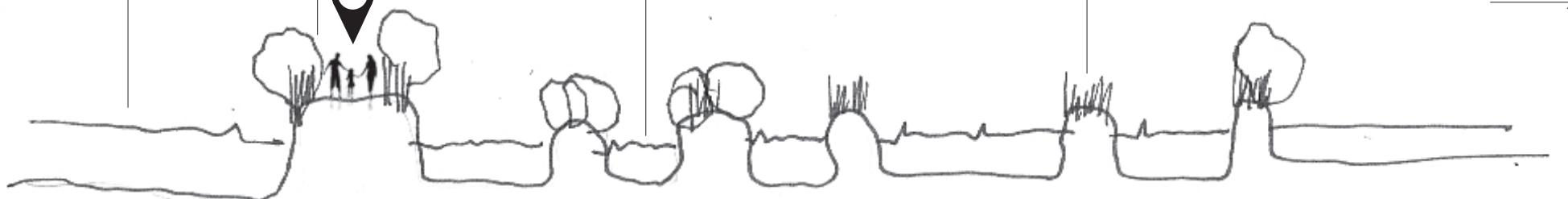
vers les prairies humides

PAYSAGE HORIZONTAL, LIGNES DE TERRE ET LIGNES D'EAU.

ESPACE AGRICOLE PROFONDÉMENT ANTHROPISÉ ET ZONES DE FRICHES ABANDONNÉES.

SLIKKE (PARTIE IMMÉRGÉE) ET SCHORRE (PARTIE ÉMERGÉE) SUR LE BASSIN.

FRONT URBAIN AUTOUR DU BASSIN ET FORÊTS EN SECOND PLAN.



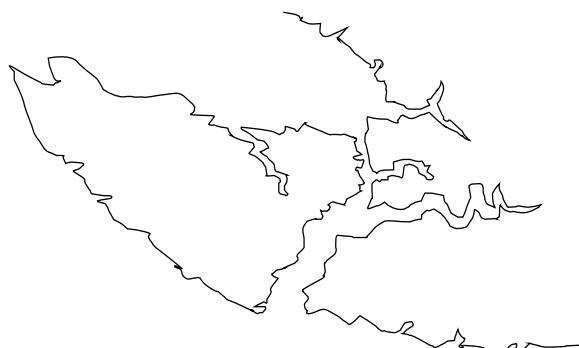
# DES STRUCTURES AGRICOLES À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les domaines de Certes et Graveyron sont constitués de marais côtiers, de prés salés. A partir de 1768, le marquis de Civrac entreprend des travaux afin de développer la **saliculture**. Un vaste réseau de bassins d'eau de mer est créé. Ces bassins sont reliés par des écluses-vannes qui maintiennent un niveau d'eau constant et renouvelé.

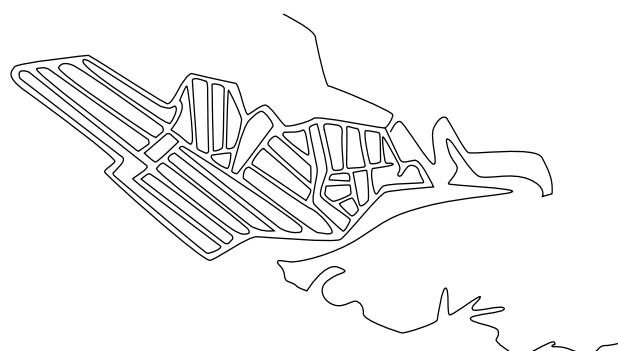
A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'héritier du domaine Ernest Valeton de Boissière transforme les aménagements de marais salants en bassins destinés à la **pisciculture**. C'est aujourd'hui encore le paysage que l'on retrouve sur les deux domaines : bassins délimités par des haies et prairies et prés sâlés.

Il faut noter depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle le développement dans ces mêmes paysages de bassins littoraux de **fermes à sangsues**.

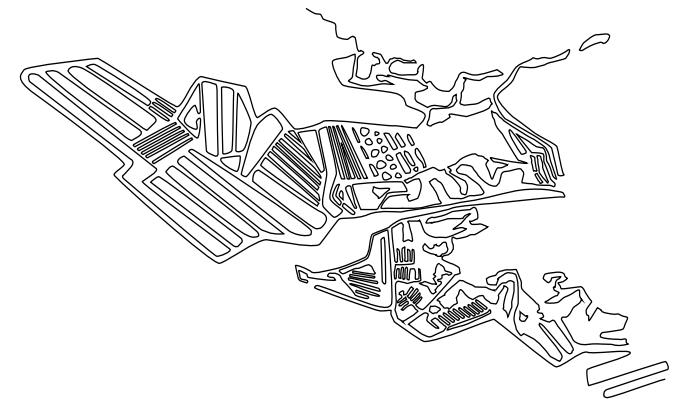
Le domaine appartient au Conservatoire du littoral et a été classé «espace naturel sensible». Géré par le Conseil général de la Gironde depuis 1991, il couvre 396 ha dont 150 ha de bassins, des prairies humides, des terres agricoles, des boisements de feuillus et de résineux.



Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> paysage littoral de marais et de prés salés



Début XIX<sup>e</sup> siècle aménagement pour la saliculture



A partir du XX<sup>e</sup> siècle transformation des aménagements pour la pisciculture

Un retour sur l'histoire des domaines de Certes et Graveyron met en lumière la plasticité de cet espace et son degré d'anthropisation. Depuis des siècles, ce territoire a été sculpté, organisé, rationnalisé et aménagé en fonction de l'évolution des pratiques agricoles qu'il a connu. Son maintien en l'état nécessite une veille constante notamment en ce qui concerne les niveaux d'eau.

Aujourd'hui, ces espaces dit 'naturels' sont protégés. Dans un contexte d'urbanisation du bassin, il est important que de tels espaces soient pérennisés afin de garantir un mixité des pratiques. Cependant, on aurait tort d'opposer le phénomène d'urbanisation à celui qui a produit les domaines de Certes et Graveyron : il s'agit dans les deux cas d'aménagement du territoire pour les besoins de la population du bassin. Il est sans doute plus intéressant de penser ces deux types d'espaces dans une forme de complémentarité, où espaces protégés et espace urbanisés puissent cohabiter. Le paysage qui en résulte est à l'image de la diversité des situations et des activités qui existent autour du bassin.

# PANORAMA SUR LE SUD DU BASSIN

**Biganos**  
*(fumées de l'usine à papier)*

**Le Teich**

**Gujan Mestras**  
*(chantier naval)*

**La Teste de Buch**

**Arcachon**  
*front bâti*

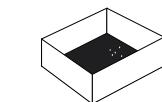




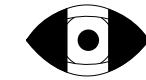
Les cours d'eau qui viennent se jeter dans le bassin constituent des coupures dans l'urbanisation. Si sur le littoral est (Arès-Lanton-Audenge) ces cours d'eau entraînent une véritable discontinuité urbaine, sur le littoral sud (Le Teich, Gujan, La Teste, Arcachon), la pression urbain étant plus forte, ils sont quasiment absorbés dans le tissu urbain. Cette structure territoriale compose un paysage aux caractéristiques identifiables tout autour du bassin.

# SEQUENCE #7

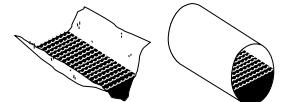
## LE VILLAGE D'AUDENGE



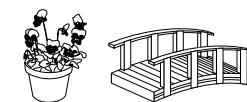
espace tenu



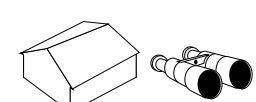
vue cadrée  
structurée



eau dans fossé ou  
souterraine



aménagement  
ornamental et urbain

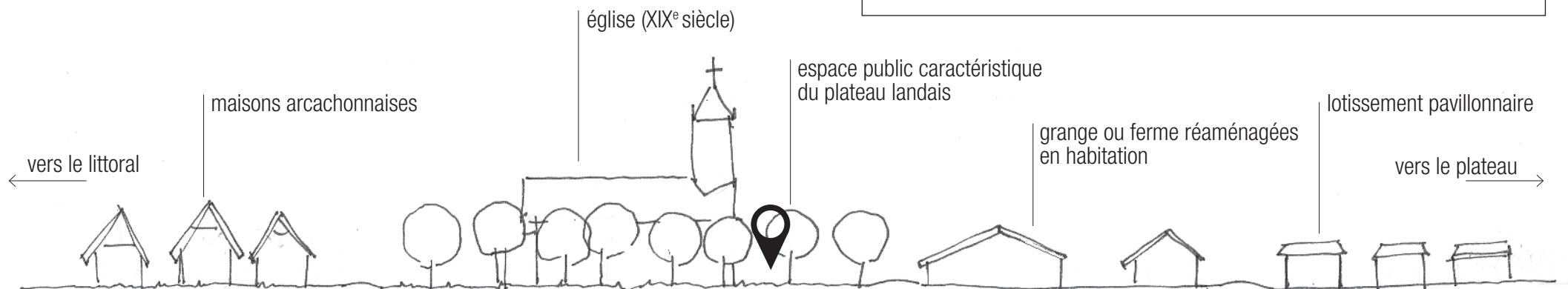


habitat et loisirs

JUXTAPOSITION DE DIFFÉRENTES TYPES D'ARCHITECTURE (ARCACHONNAISES, PAVILLONS EN LOTISSEMENT ET IMMEUBLES COLLECTIFS RÉCENTS).

L'ESPACE PUBLIC EST ORGANISÉ PAR LE VIDE : UN ESPACE TRÈS VASTE ET LÂCHE SOUS LE COUVERT CONTINU DES PLATANES : UN HÉRITAGE DES AIRIAUX LANDAIS.

TISSU URBAIN PEU DENSE ORGANISÉ PRINCIPALEMENT AUTOUR DE L'AXE DES ALLÉES BOISSIÈRES (PLATANTES D'ALIGNEMENT CLASSEES).



# MÉTIERS

